



VENTE D'UN TERRAIN PAR APPEL D'OFFRES

LOT 2 299 063 DU CADASTRE DU QUÉBEC (ACTUEL TERRAIN DE STATIONNEMENT SITUÉ DU CÔTÉ NORD DE LA 4^e AVENUE)

La Ville de Val-d'Or met en vente par appel d'offres public le **lot 2 299 063 du cadastre du Québec**, correspondant à l'actuel terrain de stationnement situé du côté nord de la 4^e Avenue, entre les 6^e et 7^e Rues, à des fins de construction d'un immeuble locatif résidentiel. Ce terrain d'une superficie de 2 042,80 mètres carrés n'est pas raccordé aux réseaux d'aqueduc et d'égout.

Conditions générales de la vente

- Le prix de vente minimal est fixé à **275 000 \$ plus les taxes applicables**;
- Le prix est payable au comptant à la signature de l'acte;
- La vente est faite sans garantie de qualité;
- L'acte de vente devra être conclu dans un délai de 60 jours suivant l'octroi;
- La Ville ne fournit aucun certificat ou plan d'arpentage;
- Tous les frais inhérents à la transaction sont à la charge de l'acquéreur.

Obligations de l'acquéreur qui devront apparaître à l'acte de vente

- Ne pas vendre ce terrain à un tiers avant d'y avoir construit un immeuble exclusivement destiné à l'habitation, comportant un minimum de trente (30) unités de logement, conforme à la réglementation en vigueur;
- Construire l'immeuble dans les deux années suivant la vente;
- S'assujettir au respect des normes minimales relatives au nombre de cases de stationnement suffisant à desservir l'immeuble;
- Assumer le coût de raccordement de l'immeuble aux réseaux d'aqueduc et d'égout à partir des réseaux municipaux situés dans la rue;
- Déclarer avoir été informé de la présence possible de vestiges de constructions antérieures sur le terrain acquis;
- Advenant le défaut de l'acquéreur de donner suite à ces engagements dans le délai imparti, il devra rétrocéder le terrain à la Ville à ses frais, au prix payé duquel sera conservée par la Ville une somme correspondant à 10% du prix, et sans restitution pour quelque acompte, taxe, amélioration ou construction.



Val-d'Or

Toute personne intéressée doit transmettre son offre par écrit accompagnée d'une résolution autorisant son représentant à agir s'il s'agit d'une personne morale, ainsi que d'un dépôt par traite bancaire d'un montant correspondant à 10% du prix offert, lequel sera appliqué comme acompte au prix de vente advenant l'acceptation de l'offre, ou retourné au soumissionnaire au cas de refus.

L'offre, la résolution et la traite bancaire doivent être transmises au Service du greffe, situé au 855, 2^e Avenue, à Val-d'Or, avant 12 h (heure locale) le 12 août 2019, dans une enveloppe scellée portant la mention suivante :

« SOUMISSION – LOT 2 299 603 DU CADASTRE DU QUÉBEC »

L'ouverture des soumissions aura lieu le 12 août 2019 à 13 h 30, dans la salle du conseil, située à l'adresse précédemment mentionnée. La Ville ne s'engage à accepter ni la meilleure offre ni aucune des offres reçues et elle n'encourt aucune obligation envers les offrants.

Pour informations, vous pouvez contacter le Service du greffe à l'adresse précédemment mentionnée et au numéro 819-824-9613 poste 2237.

DONNÉ À VAL-D'OR, le 10 juillet 2019.

Me ANNIE LAFOND, notaire
Greffière